


# Quelles mobilités pour demain en Alsace ?



Un « Grenelle de la mobilité » en Alsace : c'est dans cet esprit que s'est ouvert un vaste débat sur les mobilités de demain. Autour de la table : les acteurs du monde économique et des transports pour une réflexion collective sans parti pris ni tabou. >>



© Bluesky867 / Fotolia

**MULTIMODALITÉ** Les moyens de transports doivent être complémentaires ici le tram de Mulhouse

## Une approche collective innovante

**A**méliorer le bien-être des habitants. Rendre un territoire attractif. Aménager un cadre de vie agréable et économe en énergie. Favoriser les déplacements. Un programme électoral? Non, tout simplement les thèmes abordés dans le cadre d'une démarche collective autour de la mobilité et des transports sur le territoire alsacien mais aussi à l'échelle du Rhin Supérieur. À l'origine de ce processus: les CCI d'Alsace qui ont réuni tous les acteurs concernés par les mobilités sous toutes leurs formes, résidentielles, professionnelles, de loisirs... Principe clairement affiché: écouter, dialoguer pour comprendre les problématiques soulevées par les différents

partenaires et identifier les points d'accord. Car engager un débat sur les mobilités ne se résume pas aux questions d'infrastructures de transport. L'approche est nécessairement globale et intègre également les enjeux en termes d'aménagement du territoire, d'activité, d'habitat ou encore de biodiversité.

### DES PROJETS MAJEURS POUR L'ALSACE

À l'appui de cette réflexion collective: le diagnostic de la situation en Alsace ([www.alsace-mobilite.com](http://www.alsace-mobilite.com)). Les chiffres confirment que l'espace alsacien est soumis à de fortes pressions liées à la densité de la population, à l'extension des zones urbanisées, au morcellement par les infrastructures et les activités.

Le diagnostic montre aussi que le trafic de marchandises évolue peu. Il souligne également que le réseau d'infrastructures régionales est de bon niveau, proche des moyennes nationales et que des projets inscrits dans les documents de planification viendront l'améliorer encore. La synthèse des données disponibles, réalisée par les partenaires de la démarche, révèle ainsi un certain nombre de projets d'équipements en réponse à différents enjeux. Assurer d'abord la continuité des réseaux routiers, (GCO, mise aux normes autoroutières de la dernière section de 12 kilomètres entre Sélestat et Colmar), le développement ferroviaire (lignes à grande vitesse) et fluvial (liaison fluviale à grand gabarit Rhin-

Rhône). Améliorer aussi l'insertion de l'Alsace dans les grands réseaux de transport européens (Magistrale Paris-Strasbourg-Budapest, liaison fluviale reliant le Nord de l'Europe à Marseille). Offrir également une véritable alternative au mode routier (augmentation de la capacité de l'épine dorsale ferroviaire Nord-Sud, tram-train). Renforcer enfin la sécurité des usagers de la route. Autant de projets d'infrastructures dont la réalisation est vitale pour le territoire.

### UN SOCLE COMMUN COMME OUTIL DE RÉFÉRENCE

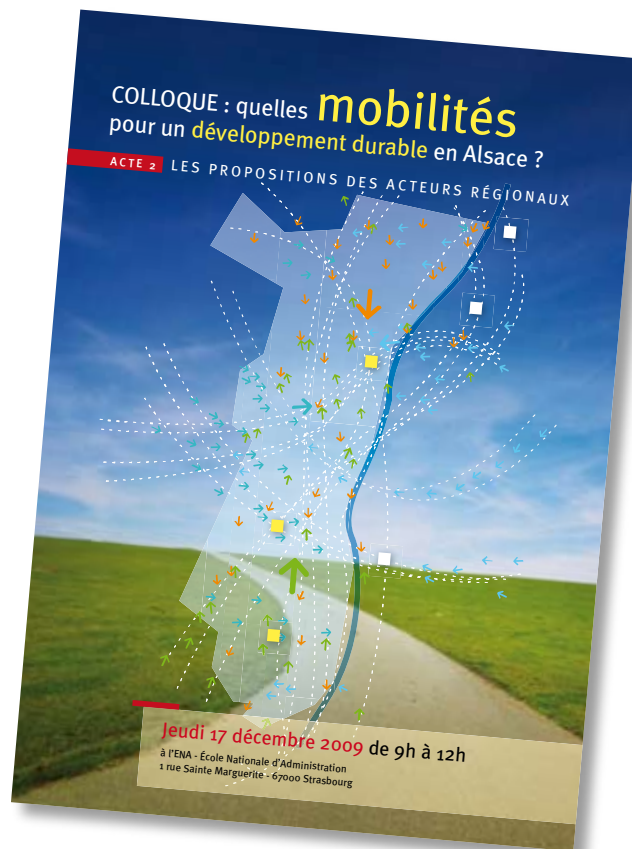
Le colloque organisé le 18 septembre à l'initiative des partenaires de la démarche a mis en évidence, à travers

un débat contradictoire, la diversité des enjeux de la mobilité et son rôle dans le développement économique. Il marque la première étape de la démarche imaginée par les CCI d'Alsace. L'occasion de faire appel aux acteurs des territoires (communes, communautés de communes, associations, organisations patronales, syndicats professionnels, organismes socio-économiques, chercheurs et universitaires...) afin qu'ils fassent part de leurs réflexions et de leurs questionnements dans des contributions libres. C'est la seconde phase de la démarche qui aboutira à un Livre Blanc sur les mobilités en Alsace qui comprendra les contributions réceptionnées ainsi que les analyses et les propositions de chacun des partenaires de la démarche

(voir ci-après): les quatre CCI d'Alsace, la Chambre de Métiers d'Alsace, les deux Chambres d'Agriculture, L'Automobile Club, Alsace Nature et la Fédération Nationale des Usagers des Transports Alsace. Ce Livre Blanc sera remis aux représentants de l'État et des autorités organisatrices des transports après un colloque prévu le 17 décembre à 9h à l'ENA. Trois thèmes sont à l'ordre du jour:

- l'optimisation des transports en Alsace (reports modaux, co-modalité, etc.)
- l'accessibilité des agglomérations alsaciennes
- l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les transports.

**CONTACT CCI** Tania Desfossez  
 03 88 75 24 67  
[www.alsace-mobilite.com](http://www.alsace-mobilite.com)



>> ALLEMAGNE

## À l'échelle du Rhin Supérieur

Qu'il s'agisse de transport routier, ferroviaire ou fluvial, les CCI du Rhin Supérieur nourrissent une dizaine de projets d'infrastructures qui doivent aboutir à l'horizon 2020. Le but: construire un espace homogène attractif et accroître le rayonnement de ce territoire de 22 000 km<sup>2</sup> aux multiples atouts: une population de six millions d'habitants (dont 50 % sont actifs et 16 % ont moins de quinze ans), un produit intérieur brut



proche de 165 Md€. Et si les études font état d'un système de transport globalement bon - couverture autoroutière,

irrigation ferroviaire, connexion fluviale à grand gabarit avec la Mer du Nord -, un examen plus détaillé fait apparaître

des faiblesses, en particulier l'offre de transports en commun transfrontalière entre la France et l'Allemagne.

### DANS LES SCHÉMAS EUROPÉENS

Le programme des partenaires institutionnels se situe dans la perspective de la création d'une région métropolitaine et d'un développement des pôles d'échanges. Plus précisément, l'ambition trinationale porte sur une meilleure desserte autoroutière avec notamment des connexions à Sélestat et Colmar. Sur le plan ferroviaire, le prolongement de la ligne à grande vitesse, le tunnel de Bâle, le transport de marchandises entre Mulhouse et Besançon et la desserte ferroviaire de l'EuroAirport figurent parmi les priorités. L'objectif affiché est d'inscrire ces projets dans les schémas de développement de la Commission européenne et d'en accélérer la réalisation.

# Des contributions fortes pour é

*Preuve de la réflexion collective engagée sur le thème des mobilités de demain : les contributions des différents partenaires de la démarche. À la clé, des analyses et des propositions pour éclairer les décisions des pouvoirs publics. Morceaux choisis.*

## >> ALSACE NATURE

### Une question d'équilibre

Pour Alsace Nature et son représentant Luc Huber, la question de la mobilité doit être abordée de façon globale. « Nous ne pouvons qu'adhérer à une démarche qui entend promouvoir des « mobilités pour un développement durable » et travailler à un juste équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Nous serons attentifs à la traduction concrète de ces bonnes intentions. Des choix pas toujours judicieux d'urbanisme, d'aménagements, de logistique et d'infrastructures ont conduit à une situation où un certain nombre de mobilités

sont subies, où le mode routier est largement dominant, avec son cortège de nuisances. Il ne s'agit pas de diaboliser un mode ou un autre, mais de redonner à chacun son domaine de pertinence. L'objectif est de résoudre les problèmes concrets de mobilité des personnes, des entreprises et des marchandises, en cohérence avec les enjeux énergétiques, climatiques, de santé et ceux relatifs à la biodiversité. Notre situation dans la vallée du Rhin supérieur, sur un axe qualifié par les géographes « d'axe nord-sud majeur européen », doit encore renforcer notre détermination. »

## >> AUTOMOBILE CLUB

### Des besoins de mobilité croissants

Quelle place pour l'automobile dans les schémas de mobilité futurs ? Roger Braun, directeur général de L'Automobile Club d'Alsace, est catégorique. « Dans l'organisation actuelle de la société, l'utilisation de la voiture est primordiale. Les besoins de mobilité sont croissants. Le colloque

du 18 septembre a montré que les acteurs économiques étaient réunis autour de l'idée que la mobilité a des impacts économiques et sociaux forts. D'où la nécessité d'une grande prudence lorsque l'on définit une politique de déplacements. La route ne doit pas être stigmatisée. Il faut au contraire une cohérence des politiques urbaines. »



© David Leahy / Getty

## >> FNAUT

### Le train en première ligne

Créée en 1978, la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) revendique 150 associations locales, régionales ou nationales et un total de 40 000 adhérents. À ce titre, elle est amenée à s'intéresser à tous les modes de transport - voyageurs ou fret - et à tous leurs enjeux économiques, sociaux et écologiques. Pour la FNAUT, la réflexion sur les mobilités de demain doit s'articuler autour de trois grands thèmes. « Le premier est financier, explique Max Mondon, délégué régional de la FNAUT. Il s'agit d'abord de trouver des sources de finance-

ment ou d'économies. Le principe d'une redevance poids lourds lié à l'usage ou encore la mise en concurrence du marché TER dans le cadre d'un système gagnant-gagnant peuvent être générateurs de recettes ou d'économies. Le deuxième axe de réflexion concerne la gestion du patrimoine. Il faut être au plus près de l'utilisateur et du financeur en investissant dans l'acquisition des infrastructures ferroviaires locales et en optimisant la gestion des gares. Enfin, la FNAUT suggère de renforcer l'attractivité des transports ferroviaires en actionnant trois leviers : inciter au report modal, mieux gérer l'urbanisme, simplifier et uniformiser la tarification. »

# clairer les décisions publiques



## >> CHAMBRES D'AGRICULTURE

### Une exigence : préserver les espaces agricoles

Les Chambres d'Agriculture attendent une prise de conscience des pouvoirs publics à deux niveaux: la nécessité de préserver le foncier et l'arrêt de la multiplication des axes routiers. « Ces projets sont généralement menés au détriment des espaces agricoles, déplore Annie Durand, chef du service Aménagement à la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin. Il nous paraît important de limiter au maximum les consommations foncières en réduisant l'étalement urbain. Cela permettrait de diminuer significativement les besoins de mobilité et la création de nouvelles infrastructures de transport, notamment routières.

*Les agriculteurs sont attachés à la notion de développement dans le respect d'une moindre consommation d'espace. L'exemple des transports en commun suisses est éloquent: un seul et même titre pour utiliser plusieurs modes de transports. Un moyen d'encourager l'usage des transports collectifs et de désengorger les axes routiers. En résumé, les professionnels agricoles organisent leur réflexion sur les mobilités de demain autour de deux idées: rappeler l'importance de l'activité agricole sur le territoire alsacien et ses besoins de transport, souligner les problématiques de mobilité et de consommation foncière, la nécessaire cohabitation des mobilités agricoles et urbaines. »*

## >> CCI

### Mieux que l'intermodalité: la co-modalité

Mise en place d'un observatoire régional des mobilités, élaboration d'un schéma régional d'aménagement du territoire, réalisation d'un schéma régional des mobilités et des infrastructures de transports: trois grandes orientations proposées par les CCI alsaciennes pour progresser dans la gestion des mobilités en Alsace. En perspective: la construction d'une véritable culture de la co-modalité, entendue comme une combinaison de plusieurs modes de transports qui répondent chacun à un besoin en déplacements.

Très impliquées dans le débat régional sur les mobilités de demain, les CCI rappellent aussi les éléments suivants. D'une part, il existe une relation incontestable entre le développement économique et la mobilité à laquelle contribuent tous les modes de transport. D'autre part, l'organisation du territoire, marquée par une dispersion de l'habitat et des pôles d'activités, génère des mobilités « subies ». Enfin, l'objectif de co-modalité soutenu par les CCI exige d'améliorer la performance du réseau de transports alsacien, tous modes confondus.

## >> CHAMBRE DE MÉTIERS D'ALSACE

### face à la réalité du terrain

En Alsace, près de 40 % des entreprises artisanales se situent en territoire urbain. Et pour les artisans, l'automobile reste le mode de déplacement le plus pertinent. Selon la Chambre de Métiers d'Alsace, les infrastructures de transport, centrées en particulier sur l'usage de l'automobile, ont des répercussions sur les conditions d'exercice de nombreuses activités artisanales. Développer et maintenir l'artisanat nécessite ainsi des liaisons routières efficaces pour rappro-

cher de leurs clients et leurs fournisseurs les artisans présents dans les campagnes, les bourgs, les zones d'activités, les agglomérations et les centres-villes. En milieu urbain, la mobilité des artisans est encore plus problématique, surtout face aux politiques qui tendent à faire reculer la voiture au centre-ville. Il est important de favoriser malgré tout leurs déplacements, leurs livraisons, leurs interventions (notamment pour les artisans sans vitrine de service et le bâtiment) et leurs stationnements.

Fin de dossier